

couvert, ainsi que la peinture, ont coûté au curé 65 livres 10 sols la même année 1757. Les quatre niches faites dans le mur autour du grand autel, ont coûté au curé 24 livres les quatre. On mettait auparavant les statues des saints sur le maître-autel, ce qui le rendait très malpropre. Le grand autel ayant été fait à neuf, le S<sup>r</sup> Ranchon a fait des diligences pour avoir des chandeliers propres et convenables audit maître-autel. On est convenu avec maître Laurent Chabaut, marchand, de la somme de 500 livres pour les 6 chandeliers sans croix qui sont actuellement dans l'église.

Le S<sup>r</sup> curé a engagé les seigneurs comtes à faire recouvrir le clocher, et parce que lesdits comtes auraient prié le S<sup>r</sup> curé de faire les réparations convenables tant au chœur qu'au toit dudit clocher et qu'ils lui rembourseraient tous ses déboursés sur les quittances des ouvriers, le S<sup>r</sup> curé a fait mettre en bon état ledit toit avec la poutre qui traverse, a fait blanchir, crépir le dehors dudit clocher qui avait une quantité de corruptions dans les murs : *item* a fait paver ou cadetter le cerceau sphérique de la voûte sur laquelle se tiennent les sonneurs et enfin a fait piquer et rendre le chœur en entier, attendu qu'il était fort noir. Il en a coûté à MM. les comtes 317 livres 14 sols. La même année le S<sup>r</sup> curé a fait rehausser le chœur, poser partie des stalles, poser la table de communion en fer et enfin mettre la porte en chêne et en menuiserie à la sacristie. L'élévation du sol du chœur est cause qu'il y a deux marches pour descendre dans la sacristie. Ainsi la sacristie est finie et en bon état. Quant au linge, il n'y en a presque pas, on travaillera à munir la sacristie tant en linge qu'en cire. Il n'est dû qu'une pension de 10 livres à l'église sur un pré situé aux Greffières pour fondation faite par M. Colliet. L'an 1757